

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 10 janvier 2022

### **ANNABELLE FERRY À LA TÊTE DE LA DIRECTION TERRITOIRES ET VILLE DU CEREMA**

**Annabelle Ferry est nommée directrice de la direction Territoires et ville du Cerema au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Elle remplace ainsi Yannick Prebay.**

Avant d'être nommée directrice de la direction technique Territoires et ville du Cerema, Annabelle Ferry occupait depuis janvier 2020, les postes d'adjointe au chef du pôle projets et appui opérationnel et l'intérim de cheffe du pôle interface et contrats territoriaux à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

De 2017 à 2019, au sein du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires du Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, en tant qu'experte sur les infrastructures et les politiques de mobilité, elle a en particulier contribué et suivi la loi d'orientation des mobilités, la réforme ferroviaire, le plan vélo ou encore la stratégie nationale du transport aérien. Elle a participé en parallèle à la création de l'ANCT et à la coordination des travaux tels que les programmes nationaux Action Cœur de Ville, France Services, Territoires d'Industrie, Ruralité et montagne, etc.



Architecte diplômée d'État et diplômée l'ESSEC, elle a notamment occupé durant 9 ans le poste d'architecte-urbaniste et responsable du pôle urbanisme et aménagement urbain au sein du groupe AREP, une filiale du groupe SNCF.

La direction Territoires et ville du Cerema pilote et coordonne l'activité du Cerema dans les domaines de l'aménagement, de l'ingénierie et de l'expertise territoriale, de la mobilité, du bâtiment et plus largement de la transition écologique et de la résilience des territoires. Elle coordonne l'élaboration et la mise en œuvre de programmes pour le compte de l'État et des collectivités territoriale et contribue à la fonction de centre de ressource de l'établissement par sa production de publications d'ordre méthodologiques.



**Le Cerema est un établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique.**

Il est placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique. Doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, le Cerema intervient auprès des services de l'État, des collectivités et des entreprises pour les accompagner dans leurs projets et les aider à réussir le défi de l'adaptation au changement climatique. Ses 6 domaines de compétences sont l'Expertise & l'ingénierie territoriale, le bâtiment, la mobilité, les infrastructures de transport, l'environnement & les risques naturels et la mer & le littoral.

---

## CONTACT PRESSE

---

**Cerema**

**Elisa CONREUX**

Chargée de communication institutionnelle

**[elisa.conreux@cerema.fr](mailto:elisa.conreux@cerema.fr) - 06 98 99 97 59**